

### Résumé de la semaine :

**Avec l'arrêté du 17 août 2022 la zone des Côtiers bretons réalimentés par la Loire (y compris le canal d'amenée) est passée en crise.**

**Les précipitations de ces derniers jours ont permis une hausse temporaire de certains cours d'eau mais cela ne permet pas, pour le moment, d'alléger les restrictions.**






**L'arrêté du 17 août est donc toujours en vigueur cette semaine.**

- **Prévisions météo** : Des températures proches des 30°C pour les 5 prochains jours. Quelques pluies orageuses annoncées.
- **Stade des maïs** : Les maïs ensilage et maïs grain sont entre les stades grains laitieux et grains pâteux.
- **Stratégie et conseil de pilotage** : Deux exemples de situation hydrique des parcelles du réseau

**A NOTER** : Les sondes capacitatives servant au conseil de pilotage seront enlevées la semaine prochaine. Ce numéro d'Inf'eau Grand Lieu est donc le dernier de la saison. Pour le suivi des restrictions, vous pourrez continuer à consulter l'Inf'eau 44.

### Prévisions météorologiques :

Prévisions météo pour ces 5 prochains jours sur le territoire de Grand-Lieu :

	Ven 26/08	Sam 27/08	Dim 28/08	Lun 29/08	Mar 30/08
<b>St Philbert de Bouaine</b>					
<b>T° min /max (°C)</b>	14/28	22/31	17/29	16/30	17/29
<b>Pluie (mm)</b>	0	0	0	0	1

Sources : MétéoCiel / Weather Measures

Les températures seront élevées les 5 prochains jours (proches des 30°C). Des précipitations orageuses annoncées en début de semaine prochaine. Les ETP annoncées seront comprises entre 2 à 8.5 mm /jour pour les journées les plus chaudes.

### Stade des maïs et conduite à tenir

Les maïs ensilage et maïs grain sont entre les stades grains laitieux et grains pâteux. Au stade grain laitieux, les maïs sont toujours sensibles au stress hydrique pour l'élaboration du rendement en maïs grain, même si les besoins en eau diminuent, c'est le PMG qui est en jeu. On est toutefois proche de la fin de l'irrigation pour la majorité des parcelles.

A ce stade, les besoins sont à 60 % de l'ETP soit 1.2 à 5 mm / jour.

Depuis une semaine les pluies ont été très hétérogènes et parfois peu abondantes. Elles n'ont pas pu recharger les sols, mais elles ont permis une moindre transpiration. Sans irrigation, les sols restent insuffisamment pourvus en eau en règle générale.

## Visualisation des données des sondes capacitives :

Vous pouvez consulter **TOUTES les sondes et donc suivre l'évolution de la réserve facilement utilisable des parcelles en cliquant sur le lien ci-dessous :**

Site : [Aqualis.fr](http://Aqualis.fr)

Login : GRAND LIEU

Mdp : IRRIGATION



Les informations sont également consultables depuis Smartphone et tablette en téléchargeant l'application AQUALIS (gratuit). Même login et mot de passe que la connexion depuis un PC.

## Exemples de deux sondes capacitives sur 2 parcelles

### Caractéristiques de la parcelle irriguée :

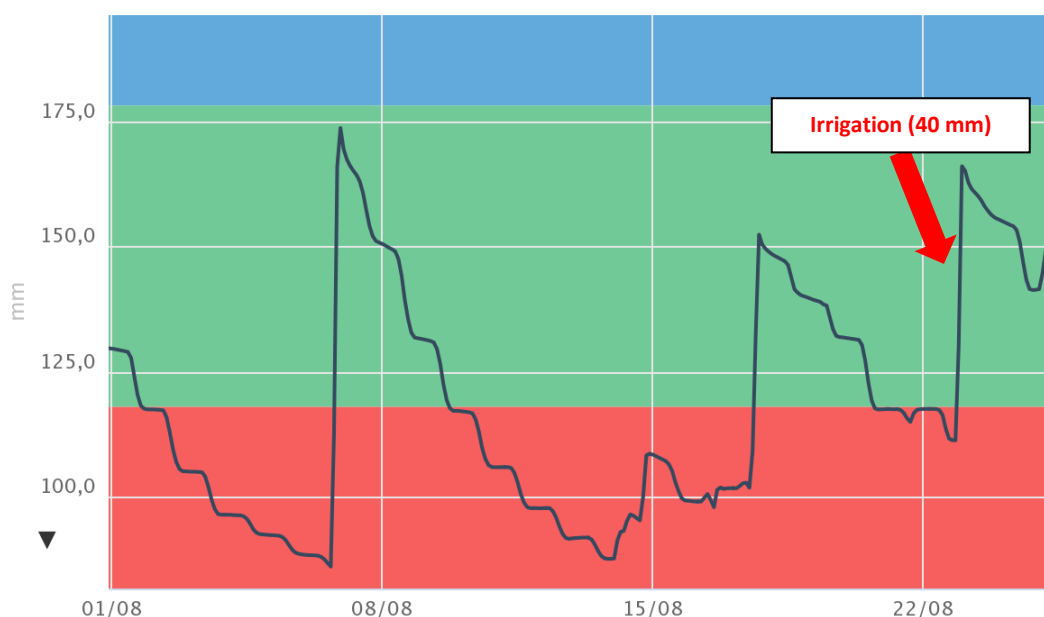
#### Exemple 1 :

Type de sol : limono sableux RFU (mm) sur 60 cm : 50	Matériel d'irrigation : enrouleur Date installation sonde : 31/05	Culture : Maïs DKC4751 Date de semis : 27/04
---	--	---

### Evolution de l'humidité tous les 10 cm depuis le 1er août :

#### Exemple 1 :

Le dernier apport du 22 août (40 mm) a permis une bonne recharge de la RFU. Ce dernier apport a été bénéfique à l'ensemble des horizons du sol. Le maïs a puisé l'eau sur toute la profondeur, signe d'un bon enracinement. Sur cette parcelle, le stade d'humidité 50 % du grain doit être atteint ou proche de l'être, l'irrigation n'est plus nécessaire.



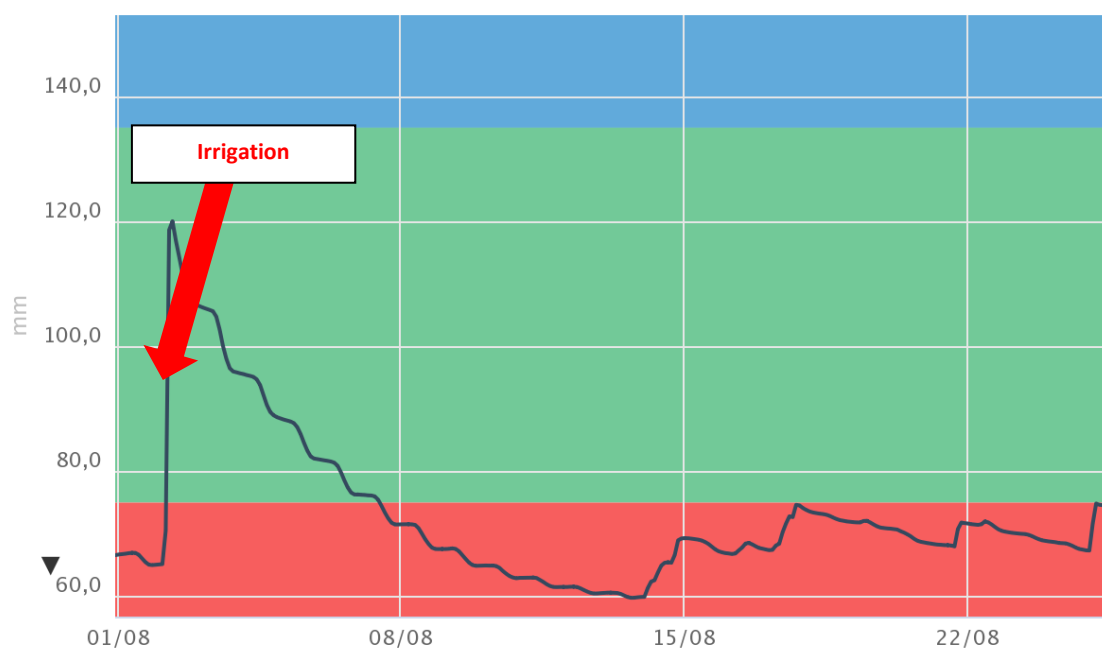
## Exemple 2 :

Type de sol : limono-sableux RFU (mm) sur 60 cm : 55	Matériel d'irrigation : enrouleur Date installation sonde : 31/05	Culture : Maïs grain (indice 330) Date de semis : 20/04
---	--	--

### Evolution de l'humidité sur les 60 premiers cm

#### Exemple 2 :

Le dernier apport d'eau par irrigation a eu lieu le 2 août dernier. La RDU a été atteinte au 7 août dernier. Depuis, le niveau des précipitations n'a pas permis de sortir de cette RDU.



## Conseils à la poursuite de l'irrigation en maïs grain-ensilage :

**Etat de la réserve hydrique :** La demande climatique va rester élevée dans les prochains jours avec des ETP comprises entre 2 et 8.5 mm /jour et donc des besoins compris entre 1.5 et 5 mm /jour.

Depuis une semaine les pluies ont été très hétérogènes et parfois peu abondantes. Elles n'ont pas pu recharger les sols, mais elles ont permis une moindre transpiration. Sans irrigation, les sols restent insuffisamment pourvus en eau en règle générale

**Dans la mesure des possibilités de prélèvement, il faut maintenir le rythme d'irrigation jusqu'au stade conseillé (voir ci-dessous)**

- ↪ **Pour les sols avec une réserve utile faible à moyenne, un apport de 25 à 30 mm est conseillé tous les 5-6 jours selon vos capacités de débit et le volume disponible.**
- ↪ **Pour les sols avec une réserve utile moyenne à forte, un apport de 30 à 40 mm est conseillé tous les 6 à 8 jours selon vos capacités de débit et le volume disponible.**

Dans les situations de restrictions, il convient de protéger la période de floraison dans la mesure du possible et de privilégier des apports fréquents mais moindres sans diminuer sous les 20 mm/tour d'eau.

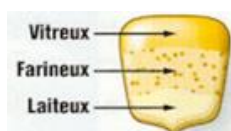
### **Jusqu'à quand irriguer en Maïs grain ?**

L'irrigation doit être maintenue jusqu'à ce que le grain atteigne 50 % (Stade H50) à 45 % (Stade H45) d'humidité. En dessous de 45 % d'humidité du grain, il n'y a plus de gain de rendement à attendre, l'irrigation doit s'arrêter.

Pour déterminer le taux d'humidité du grain appuyez-vous sur le diagnostic grain :

Sur une zone homogène et représentative de la parcelle, sélectionner 5 épis par rang sur 3 rangs. Casser les épis en 2 à mi-longueur et conserver la partie pointue de l'épi.

Juger du degré d'humidité sur les grains de la couronne : une répartition homogène entre les 3 amidons vitreux, pâteux et laiteux (47% humidité du grain = 31% MS plante entière) correspond au stade.



**Ces recommandations sont à adapter selon la durée de votre tour d'eau, vos contraintes (débit, volume disponible...) et l'observation de vos parcelles.**

## Point sur la situation des indicateurs hydro du secteur :

- Secteur Côtiers Bretons non réalimentés par la Loire et secteur Logne/Boulogne/Ognon/Grand Lieu : **CRISE**

Sont exempts de cette restriction, tous les prélèvements d'irrigation faits depuis des retenues collinaires déconnectées du milieu et reconnues par les services des DDTM85 et DDTM44.

- Secteur Côtiers Bretons réalimentés par la Loire y compris le canal d'amenée de la Loire : **CRISE**

Usages agricoles	VIGILANCE	ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE
Grandes Cultures, Prairies, Cultures de plein champ	- Communication - Réunion du comité sécheresse	Limitation horaire des prélèvements : Interdiction du <b>lundi au vendredi de 10h à 20h et du samedi 10h au dimanche 20h.</b> Ou si gestion volumétrique concertée, <b>réduction volumétrique*</b>	<b>Interdiction</b>	<b>Interdiction</b>
Cultures sensibles (maraichage) Cultures irriguées par technique économes (micro-aspersion, goutte à goutte)	- Mise en vigilance accrue du territoire	Information spécifique et Autolimitation des prélèvements	Limitation horaire des prélèvements : Interdiction du <b>lundi au vendredi de 10h à 20h et du samedi 10h au dimanche 20h.</b> <b>Ou</b> si gestion volumétrique concertée, <b>réduction volumétrique*</b>	Limitation horaire des prélèvements : Interdiction <b>du lundi au vendredi de 10h à 20h et du samedi 10h au dimanche 20h.</b> <b>Ou</b> si gestion volumétrique concertée, réduction volumétrique*
Cultures sous serre et jeunes plants en pépinières	- Communication - Réunion du comité sécheresse - Mise en vigilance accrue du territoire	Information spécifique et Autolimitation des prélèvements	Information spécifique et Autolimitation des prélèvements	Information spécifique et Autolimitation des prélèvements
Besoins des sites d'élevages (hygiène, abreuvement)	<b>Ne sont pas concernés par ces mesures</b>			

\*Taux de réduction de 30% du volume hebdomadaire maximal autorisé

### Chambre d'agriculture des Pays de la Loire – Site d'Angers

14 avenue Jean Joxé CS 80646  
49006 ANGERS  
Tél. 02 41.96.75.00

**Rédaction** : Sophie HEMONT

**Comité de relecture** : Marion MOINEAU

**Reproduction interdite**

Avec le soutien financier de :



Retrouvez l'inf'Eau chaque mercredi sur <https://bit.ly/InfEau>